



Remboursement démarchage téléphonique

Par **JM33**, le **20/07/2016** à **17:53**

Bonjour,

J'ai été contacté par téléphone par le site monimmoblog.com et j'ai souscrit par téléphone à l'offre qui me proposait de 389€ pour la vente de ma maison le 11/01/2016. Quand ils m'ont envoyé le contrat je me suis immédiatement rendu compte de l'arnaque et j'ai immédiatement fait valoir mon droit de rétractation par mail le même jour (11/01/2016).

Ils m'ont bien confirmé par mail le même jour que ma rétractation avait bien été prise en compte mais je n'ai à ce jour toujours pas reçu le remboursement malgré mes nombreuses relances. J'ai toujours la même réponse qui me dit que mon dossier est en cours de remboursement et que la comptabilité reviendra vers moi.

Qu'est ce que je peux faire pour les contraindre à me rembourser ? Est il possible de leur demander des pénalités de retard ?

Merci d'avance pour votre retour.